

Groupe Liaisons douces

Compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2019

Étaient présents : Patricia Blanc, Abdel Bechoua, Christian Bedere, Michel Henri Bonneau, Brunaud Devillard, J-Louis Ferrier, J-Paul Legal, Nathalie Martins, Pascal Vidal.

Excusé : Élisabeth Gueyte, Daniel Roger.

Rappel : ce groupe est un groupe de co-construction, les élus comprennent la frustration lorsque les élus ne suivent pas leurs préconisations. Ce groupe est précieux. Il est proposé de faire des allers-retours entre les observations du groupe / propositions des services techniques / discussions avec le groupe / décision des élus.

Poteaux (suite réunions précédentes)

Suite aux propositions du groupe concernant les modèles et les emplacements, quelques ajustements / précisions :

- Boulangerie : 3 poteaux devraient pouvoir être mis entre le grand pot et l'auto-école. Le 4^e est à étudier plus précisément.
- Maison des associations : les services vont étudier l'accessibilité.
- Ancien gymnase : ok pour devant, à gauche de la porte. Des dalles alvéolées seront posées, cela permettra de garder l'herbe mais de ne pas avoir de boue.
- Centre culturel : contre le mur, vélos garés en épis. Le groupe explique qu'il manque un éclairage de l'extérieur vers les vélos. L'éclairage extérieur du centre culturel sera retravaillé avec la réfection des façades (pas de date prévue actuellement). Possibilité d'une solution transitoire en attendant le chantier de réfection des façades ? solaire ?
- Les 10 poteaux modèle Giro seront poudrés du RAL communal Valinière (bleu-gris), les 12 poteaux modèle Giro placés dans le reste de la commune seront de RAL communal bleu.
- Pas de poteaux à l'intérieur des jeux mais 2 poteaux près de la Ligue de tennis. À voir quand les terrains de tennis extérieurs seront terminés.
- Modification du tableau suivant les poteaux à sceller et les poteaux avec platine.

Emplacement	Avec platines	Sans platines
Modèle Giro		
Mairie	4	
Boulangerie, auto-école, La poste	4	
Coiffeur	2	
Maison des associations	2 (voir la rampe)	
Bibliothèque / église		2
Centre culturel		6
Cimetière ancien		2
Nouveau cimetière		2
ACM RAL Valinière	4 (faire petite dalle béton)	
Tono RAL Vvalinière	6	
École du Bourg	0	3
Total : 37	12 RAL mairie + 10 RAL Valinière	15

Coûts des modèles Giro (budget participatif) : 7 816,92 € TTC.

Modèle Plaseco		
Complexe sportif		5
Gymnase		5 (mettre dalles alvéolées)
Près des jeux		0
City stade		4
Tennis extérieurs		2
La Ligue de tennis		2
Total : 18	0	18

Précisions sur les questions des précédentes réunions

Projets demandant des délais :

- *Le rond-point Botanic : finaliser le tour du rond-point de la piste cyclable sous la tangentielle.*
→ Point à travailler avec la Métropole.
- *Chemin des Lipharderies (chemin reliant la rue du Bignon à la rue des Tarêtes fréquenté par les vélotaffeurs et promeneurs) : réaliser le fauchage des bordures et nettoyer le fossé, la végétation envahit peu à peu ce chemin refait récemment.* → ce chemin est bien orléanais, les services techniques préviennent le pôle est de la Métropole.
- *Le feu rouge de la Bergère rue Etienne Jodelle/rue du Bignon ne détecte pas la présence des vélos venant de la rue Jodelle (obligation de griller le feu pour passer). Installer un bouton « appel cycliste »* → Pas encore de réponse, à étudier.
- *Croisement rue de Rocquemolle / liaison vers Bergère* → à étudier dans son ensemble. Panneau solaire attention cycliste ou peinture au sol ?
Remarque du groupe : Si la compétence voirie est métropolitaine, la commune possède un budget de mise en sécurité de la voie publique.

À suivre

- *Véhicule d'entreprise d'aide à domicile souvent stationné dans la venelle reliant les rues Camille Thiercelin et rue Rouget de Lisle. Il est garé rue Rouget de Lisle et empêche la sortie de la venelle aux poussettes et aux vélos* → un courrier pourra être fait à l'entreprise pour expliquer le problème.
- *Le tourne-à-droite cycliste :*
→ Attention car cela pourrait encourager le dépassement des véhicule par la droite.
Remarque du groupe : « Certains cyclistes le font de toutes les façons, avec le panneau ils seraient dans la légalité ». Attention aux endroits où mettre les panneaux car comment être crédible et compréhensible pour les enfants ? Attention à la valeur de l'exemple.
→ les élus vont se positionner sur le principe, le groupe pourra proposer des endroits.
Remarque du groupe :
Un aménagement ou un panneau peut paraître déroutant et finalement bien fonctionner, exemple du contre sens cycliste, beaucoup de cyclistes étaient contre au départ mais cela fonctionne bien.
En Espagne, il a une grosse barre blanche devant le passage piétons, cela marque le stop. Non légal en France.
Le SAS vélo commence à être respecté par les véhicules.
- *Sensibilisation* → Pas d'opposition. Concernant les services techniques, ils interviennent auprès des écoles pour brancher les feux tricolores quand le circuit est mis en place. Possibilité d'avoir les petits barnums, tables et bancs). Le week-end du rallye a lieu le week-end de la biodiversité. L'association « Mieux se Déplacer à Bicyclette » (Île de France). <https://mdb-idf.org/> peut être source d'inspiration. Faire une réunion spécifique sur ce sujet.
Remarque du groupe :
L'organisation du rallye vélo demande beaucoup de travail.
Attention, il faut réserver très tôt pour le marquage des vélos.
Une des sensibilisations : un conducteur est assis dans sa voiture (à l'arrêt), chaque enfant avance vers la voiture à pieds ou à vélo, le parent sort le bras quand il ne voit plus l'enfant en vélo → cela indique comment se placer par rapport à la voiture.
Par mail, le membre du groupe à l'initiative de ce projet propose qu'il soit mené lors de la journée des associations car cela semble plus pertinent :
 - > il y a plus de public qu'au rallye vélo
 - > les enseignants, s'ils sont prévenus vers mai juin 2019, peuvent l'inclure à leur programme 2019-2020, la police municipale également
 - > les vacances n'auront pas effacé des mémoires les animations
 - > les services techniques sont déjà sur le pont pour installer les barnums, tables, bancs, etc.
 - > le site de la Valinière, si c'est toujours celui qui est choisi, est facilement utilisable pour des activités
 - > nous aurons bien plus de temps pour nous y préparer

Points à améliorer

Dalles podotactiles des passages piétons

- Les résines thermocollées sont glissantes. Mettre celles en béton à l'avenir. Mettre un panneau « attention glissant » pour celles qui glissent ?

Éclairage

- Au bout de l'allée à côté de la réserve d'eau du quartier Barbara vers le centre culturel. Il manque des éclairages en bas près du centre culturel. Il est en lumière jaune et vétuste. L'arrivée est très dangereuse.
- Il faut éclairer quand il y a un obstacle.

Éclairage de la liaison douce entre Bergère et Rocquemolle → Risque de trafic.

- Il faudrait pouvoir voir le chemin. Les enfants prennent ce chemin le matin tôt quand il fait nuit.
- Lors des travaux, l'éclairage n'a pas été retenu mais il existe un fourreau enterré qui serait prêt sur une vingtaine de mètres à l'entrée de chaque côté.
- Mettre des réflecteurs (catadium) au sol qui clignotent et éclairent ? des lampadaires solaires à détecteur ?

Boucle en forêt

- Il y a des ornières, du ravinement.
- Les parties en béton sont correctes.
- Le stabilisé compacté est très abîmé.
- Une partie est entretenue depuis la Chalopinière vers le nord, il est parfois balayé.
- La partie de Semoy semble n'être jamais faite.
- Voir si l'ONF ou les services de St Jean de Braye entretiennent une partie ? D'une manière générale, il serait bon de savoir qui entretient quoi.
- Il serait intéressant d'avoir un article sur le site ou dans le kiosque sur les compétences de chacune des collectivités (métropole, commune, ONF, ...) sur les voiries, les forêts.

Piste cyclable le long de la rue Mendès France

- Tel que prévu par l'aménageur, le chemin de la coulée verte n'est pas une piste cyclable, c'est la voie pour les piétons. La piste cyclable se situe côté maison.
- Le groupe trouve la voie cyclable (près des maisons) dangereuse avec les sorties de garage.
- La voie de la coulée verte est devenue piste cyclable par son usage, elle est très abîmée. Les personnes en fauteuil électrique sont gênées.
- Il faudrait la refaire, l'élargir un peu. Questionnement sans consensus pour faire une allée pour les piétons à part.
- Le groupe pense que le budget alloué aux liaisons douces devrait aller en augmentant.

Durabilité des aménagements

- Quel est le meilleur revêtement ? Un membre du groupe pense qu'elle doit être forcément imperméable. Un autre membre indique qu'une voie perméable correspond à un revêtement de type stabilisé sans liant. Et que ce type de revêtement a une durée de vie courte et demande un entretien.
- La piste cyclable de la route de St Jean de Braye commence à se dégrader du fait des voitures garées. → beaucoup de verbalisations ont été effectuées.
- La Liaisons Bergère Rocquemolle reste solide (il est dommage qu'elle soit gondolée). Elle est en calcaire ciment, stabilisé, elle est protégée de part son emplacement (aucune voiture n'emprunte cette voie).
- Mail d'un des membres : documents sur l'aménagement de voies vertes et le type de revêtement à mettre en œuvre :
 - > « [Des revêtements de qualité pour les voies vertes](#) », document rédigé par la Fédération des Circulations Douces dans L'Essonne. Il date de 2017.
 - > Vélo & Territoires <https://www.velo-territoires.org/actualite/2019/10/07/concilier-amenagements-cyclables-contraintes-naturelles>.

Quartier Monnerie

- Cheminement piétons rue de la Monnerie, les personnes (assistantes maternelles en poussette) sont sur la route. La rue de la Monnerie est une voie secondaire et non structurante, cette aménagement est provisoire. La requalification de la rue de la Monnerie devrait être prévue après celle de la rue de la Folie.
- Plateau traversant rue du bois bordier jugé dangereux par certains membres → Le béton gratté indique une voie partagée. Mettre un panneau zone partagée ? il y est. À vérifier.
- Du bois bordier, en sortant rue de la Monnerie, la priorité à droite n'est pas respectée par les personnes de la rue de la Monnerie. Serait-il possible de mettre un panneau « Attention nouvel aménagement » pour indiquer la priorité à droite.

Zone des Chateliers, rue Léonard de Vinci

- Questionnement sur la priorité véhicule / cycliste : dans la zone, la sortie du parking d'une entreprise est prioritaire sur la piste cyclable. Ex : dans le sens St Jean de Braye Semoy, le stop est situé en pleine montée. Carrefour rue de Vinci / rue du Champ Prieur, stop pour rester rue de Vinci (une simple balise suffirait).
- Liaison douce Chateliers rejoignant la rue du Champ de Pie : la végétation envahie les abords de la piste cyclable.

Questionnements divers

- Dans les immeubles dans le Champ Prieur, un local vélo adapté est-il prévu pour chaque immeuble → c'est obligatoire et fait partie de la demande des élus (CPAUE).
- Le long de l'égoutier juste en bas de la route de St Jean de Braye, près du transfo, il y a une voie douce avec un panneau. Après les inondations de 2016, le chemin détruit a-t-il été bien refait car il y a de grandes fentes ?
- Rue de Curembourg, à l'angle de la rue de la fosse aux curés, une voie verte est présente mais elle n'est pas visible et non signalée aux automobilistes.
- À la Valinière, il faudrait revoir les liaisons en entrées et sorties de la piste cyclable du parc avec celles des rues avoisinantes.

Prochaines réunions

- Décembre / janvier : voir le plan de Semoy, indiquer sur un plan toutes les venelles, les connections entre les bouts de venelle, voir les connections avec les communes limitrophes. Plan PLU ? Plan avec venelle et liaison douces ? Demander à la Métropole ?

Des fonds de carte à projeter sont proposés par mail :

↳ <https://www.openstreetmap.org/#map=14/47.9360/1.9671&layers=C>. C'est une application libre de droit, il est possible de faire apparaître de nombreuses informations.

↳ <https://umap.openstreetmap.fr/fr/> : l'outil uMap permet de pouvoir noter les remarques sous la forme de marqueurs et de polygones. Début de travail par un membre : <http://u.osmf.fr/m/391466/>

↳ <https://urlz.fr/b8BE> : géoportail de l'IGN, il a des vues aériennes de très bonne qualité et permet de superposer un calque de type cadastre. Possibilité de rajouter des marqueurs, des lignes et des polygones.

- Attention à inclure les piétons
- Écrire à l'hôpital Daumezon ou aux organismes de personnes handicapées pour connaître leurs difficultés sur la commune.
- Une réunion sur la signalétique.
- Une réunion pour la sensibilisation des enfants.

BAROMÈTRE
DES VILLES
CYCLABLES



www.parlons-velo.fr

<https://www.parlons-velo.fr/> : Baromètre des villes cyclables, à l'initiative de la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette) jusqu'au 30 novembre 2019. Il faut 50 questionnaires remplis pour être pris en compte !

Prochaine réunion : jeudi 19 décembre 2019, 20h, salle Brehna, mairie.
